



## Probleme usufruit-nue proprietee

Par **globule30**, le **01/09/2009** à **13:38**

Bonjour,

Mon epou est decede il y a deux ans, nous avons des enfants en communs, et une maison que nous avons achete ensemble, aux dire du notaire je suis proprietaire de ma part et usufruit de la moitie de la part de mon mari, j'ai tres peu de revenus et ne vit pas dans la maison car les enfants y vivent avec leur compagne, je veux vendre la maison pour payer les dettes et me racheter une maison a moi, pour l'instant je suis locataire et paye un loyer difficilement, je voulais hypotheker mais on m'a dit qu'il fallait l'accord de tout le monde comme pour la vente ou le remeree. Pouvez vous me dire comment je peux faire, pour récupérer au moins ma part

Merci

Salutations.

Par **fif64**, le **10/09/2009** à **15:53**

Si vos enfants y habitent, vous pouvez leur vendre, mais il faut effectivement l'accord de tout vos enfants.

Vous pouvez aussi demander le partage, c'est à dit que chacun va récupérer sa part d'héritage, soit à travers les biens existants, soit au moyen d'une soulte versée par celui qui recevra les biens.